



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 36**  
**Hebdos régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

**Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

**LE BAPE CONFIRME LE DÉBUT DES SÉANCES PUBLIQUES**

Québec, le 21 septembre 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Denis Bergeron, président, et de M. Laurent Pilotto, commissaire, débute comme prévu ce soir la première partie de l'audience publique sur le [Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay](#). Cette première partie aura lieu, aujourd'hui **lundi 21 septembre 2020 à 19 h à l'Hôtel Le Montagnais, 1080, boulevard Talbot à Saguenay**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront webdiffusées en direct et disponibles en différé par la suite.

DATE	:	À compter du lundi 21 septembre 2020
HEURE	:	19 h
ENDROIT	:	Hôtel Le Montagnais 1080, boulevard Talbot, Saguenay
EN LIGNE	:	<a href="https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/">https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/</a> <a href="https://www.facebook.com/BAPEquebec/">https://www.facebook.com/BAPEquebec/</a>



En présence de l'initiateur et des personnes-ressources convoquées pour répondre aux questions de la commission et des participants, la première partie de l'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19, la configuration de la salle et les règles de la santé publique s'appliquant aux auditoriums et aux audiences dans un lieu public (personnes assises, relativement immobiles, parlent peu ou pas, sous supervision de personnel, par exemple les salles de spectacle, les théâtres, cinémas, etc.), un nombre maximal de 150 personnes pourront être présentes dans la salle. À ce nombre s'ajoutent les quelque 50 personnes membres de la commission d'enquête ainsi que de l'équipe de l'initiateur et les personnes-ressources. Le port du couvre-visage sera obligatoire et les mesures de distanciation sociale en vigueur devront être respectées.

## LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



**Informer**



**Consulter**



**Enquêter**



**Aviser**

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
581 925-0664 ou 1 800 463-4732  
[energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca](mailto:energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca)  
[www.facebook.com/BAPEquebec](http://www.facebook.com/BAPEquebec)